

Compte-rendu du CA de votre CAS 77, 8 septembre 2020

Mardi 8 septembre 2020

Plus que jamais à vos côtés...

A bonne distance et masqués, les administratrices et administrateurs de votre CMCAS se sont réunis le 8 septembre dernier dans la salle de Sermaize. Tour à tour, le Président de la CAS et la délégation CGT ont voulu saluer l'engagement du personnel de la CAS, les élus et bénévoles notamment de la commission santé solidarité pour leur présence auprès des plus fragiles de nos bénéficiaires (contacts successifs auprès des 70 ans et plus, des veuves et veufs).

Masques : votre CMCAS solidaire

Sur proposition de la délégation CGT, un masque réutilisable sera remis à chaque bénéficiaire (tout agent et membres de sa famille). Ce masque a été confectionné par une entreprise locale, il sera remis ou envoyé aux actifs. Les bénéficiaires en inactivité de service le recevront systématiquement par courrier. Cette décision s'accompagne de l'envoi d'une motion au gouvernement exigeant la gratuité des masques.

Les activités de proximité toujours suspendues :

Devant la contamination qui se poursuit et les règles sanitaires cherchant la limitation de la propagation du virus, la suspension de toutes activités est maintenue. Les voyages prévus en 2020 sont reportés en 2021. Seule exception à cette heure, l'arbre de Noël. Cette activité devant se dérouler dans un vaste parc fermé nous permet encore d'espérer.

Soutien scolaire

Les partenariats de la CCAS ayant disparu, votre CAS recherche une solution. La délégation CGT propose de passer une convention avec l'organisme « Complétude » vous permettant de disposer d'un tarif préférentiel. Une étude de comparaison des prestations et des prix va être réalisée avant la décision définitive. Faites connaître vos besoins via vos Slvies ou la CAS.

Concernant la garde d'enfants, l'organisme « Complétude » ne dispose pas encore de l'agrément en Seine et Marne par manque de demandes. Dites-nous si vous êtes intéressés.

Infos diverses

- Le personnel de la CAS n'est plus en télétravail depuis le 1^{er} septembre. Comme pour la rencontre avec vos élus de Slvie, nous vous conseillons de prendre rendez-vous.
- Après expertise du commissaire aux comptes, l'exercice 2019 a été validé et ratifié par le CA de la CMCAS. L'élément marquant : la réalisation d'activités sociales et solidaires de votre CAS dépassant de plus de 130 000 euros le budget alloué. Un dépassement rendu possible par la présence de réserves.
- Suite à une sollicitation du bénévole, responsable de la bibliothèque des Renardières, leur achat se fera auprès de la librairie de Moret. Pour rappel, la CAS s'approvisionne en livres auprès d'une librairie à Vaux le Pénil.